

○ C5 : *Des épinards... et des noix !*

2. Des est un article partitif quand il correspond au singulier du, de la, de l' : *J'ai mangé des épinards* ; — c'est un article indéfini quand il correspond au singulier un ou une (il désigne alors des choses nombrables) : *J'ai mangé des noix*.

*Jusqu'où un grammairien peut-il aller pour justifier l'injustifiable, jusqu'où peut aller un grammairien pour faire croire qu'il a « la » solution ? Nul ne le sait. Grevisse, le gourou de toute une suite de générations d'écoliers, de collégiens, de lycéens et d'universitaires est capable de modifier la partie du discours en passant des légumes verts aux fruits (secs), ce qui, en bonne grammaire, est assez novateur, quand même. Mais Grevisse irait-il jusqu'à dire que *Le colonel* dans *Le colonel est mené par le bout du nez par la jeune Fifi...* est le sujet actif du verbe ... sous le prétexte qu'il est ... colonel ?*

Pourtant, c'est bien ce qu'il fait avec les épinards et les noix ! En quoi la réalité matérielle - objet de la physique, de la chimie et de la biologie - peut-elle - doit-elle - intervenir dans l'analyse linguistique ? En quoi « Sa soif de lumière était telle qu'il monta » serait plus « grammatical » que « Sa faim de sciure était telle qu'il versifia » ? Il y a, dans cette ambiguïté - entretenue par la grammaire traditionnelle, l'« explication » de notre métalangue : la grammaire d'une langue n'analyse pas seulement les signifiants et les signifiés - les formes de l'expression et du contenu selon la formulation hjelmslévienne - mais aussi, en partie et de façon frustrante, les référents eux-mêmes !

Cette ambiguïté est telle que la grammaire elle-même - et Grevisse l'illustre à merveille - est obligée de se contredire sans cesse : après avoir appuyé la fabrication (de toutes pièces) d'un article partitif (du, de la), Grevisse affirme :

3. La préposition de employée seule peut servir d'article partitif ou indéfini : *Il n'a pas de pain*. — *J'ai mangé de bons épinards, de bonnes noix*.

et énonce une immense absurdité !

Nous allons indiquer quelques une de ces ... apories.

Hjelmslev écrit :

• *La discipline établie par les Grecs sous le nom de grammaire est une théorie largement apriorique. Il ne s'agit pas de savoir si elle l'est complètement ou en partie; il suffit de savoir **si elle est rigoureusement empirique ou non**. Une théorie à cheval entre l'apriorisme et l'empirisme est **par définition apriorique, c'est-à-dire inadéquate à son objet**, et on ne saurait y remédier par quelque accommodage qui servirait à corriger les erreurs les plus évidentes sans arriver à constituer une totalité cohérente....*

C'est la grammaire gréco-latine qui constitue la base de la grammaire européenne. La grammaire classique, même sous ses aspects les plus modernes et les plus scientifiques, repose sur cette tradition forte et invétérée. La critique de la grammaire classique a été faite à maintes reprises. Mais il est difficile de s'en affranchir, et on est loin d'y avoir réussi jusqu'ici. De la doctrine classique la linguistique a passé dans une époque critique, mais le nouveau classicisme qui en devra surgir ne se dessine encore que vaguement, et les essais qui ont été faits pour établir une doctrine nouvelle tombent encore fatalement, et souvent sans en avoir conscience, sous le régime de la doctrine classique. Il est difficile de savoir oublier.

... pour sauver la doctrine classique, il a fallu insister de plus en plus sur les caractères sémantiques qui sont apparemment plus constants, puisque plus universels. On s'éloigne de plus en plus de la structure morphologique.

Mais on finit par découvrir que la constance des faits sémantiques est une illusion, et qu'ils constituent un point de repère extrêmement vague et fuyant...¹

Le fait le plus saillant du caractère apriorique de la grammaire est dans son irrespect radical des objets qu'elle a à traiter, c'est-à-dire, en fait, du corpus sur lequel et travaille.

Un exemple : **le, la, les.**

*Le cheval, je le dresse ; la vache, Max la mène au pré ; les pièces, il les colle ; Luc la sait curieuse, et Max le sait distrait, etc. Les exemples sont innombrables et toute commutation verrait isolés **l+e/a/es** soit **l + e ou a ou es** (en écriture, mais transcendant ici de façon transparente le fait oral **[/a/e/]**.*

¹ "La structure morphologique", 1939, in *Essais linguistiques*, p.131-132.

Rien ne nous permet d'isoler ou d'attribuer à ce choix d'écrit le, la, les (et encore moins à sa décomposition) une qualité d'homonyme d'un « identique-à lui-même » mais la grammaire en a ... décidé autrement !

CHAPITRE II

L'ARTICLE

134. L'article est un mot que l'on place devant le nom pour marquer que ce nom est pris dans un sens complètement ou incomplètement déterminé ; il sert aussi à indiquer le genre et le nombre du nom qu'il précède.

135. On distingue deux espèces d'articles : l'article *défini* et l'article *indéfini*.

1. ARTICLE DÉFINI

136. L'article *défini* est celui qui se met devant un nom dont le sens est complètement déterminé :

*Le livre de Paul. — La race noire.
Donnez-moi la clef (la clef que l'on sait).*

137. L'article *défini* est :

le pour le masculin singulier,
la pour le féminin singulier,
les pour le pluriel des deux genres.

138. L'article *élide* est l'article *le, la*, dont la voyelle est remplacée par une apostrophe devant les mots commençant par une voyelle ou un *h* muet :

L'or, l'âme, l'habit, l'heure, l'humble fleur.

139. L'article *contracté* est le résultat de la fusion des prépositions *à, de*, avec les articles *le, les* :

<i>à le</i>	se contracte en	au ;	<i>à les</i>	se contracte en	aux ;
<i>de le</i>	»	du ;	<i>de les</i>	»	des.

ARTICLE DÉFINI

75

Emploi.

140. a) Emploi général. — D'une manière générale, l'article défini se met devant les noms communs pris dans un sens complètement déterminé.

b) Emplois particuliers. — En particulier, il s'emploie :

1° Parfois comme démonstratif :

Ah ! le détour (= ce détour) est bon ! (Molière.)
Nous partons à l'instant. — Oh ! le beau papillon !

2° Parfois comme possessif, surtout devant des noms désignant des parties du corps ou du vêtement, ou les facultés de l'âme, quand l'idée de possession est suffisamment marquée par le sens général de la phrase :

Les yeux lui sortent de la tête. — Il m'a saisi à la gorge.
Elle me prend par la manche. — Elle perd la mémoire.

3° Devant le nom complément du collectif général (désignant tous les êtres d'une espèce ou d'un groupe) :

La multitude des étoiles étonne l'imagination.

4° Parfois devant les noms propres de personnes :

Complètement détermine ? Notons comme exemples – évidemment non donnés ici : on n'instruit qu'à charge ! – **l'homme est un loup pour l'homme** (*n'importe quel homme se comporte comme un loup face à n'importe lequel de ses semblables*) ou **le lion est le roi des animaux** (*c'est évidemment n'importe lequel des lions vivants ou morts*), **le fer est plus lourd que le cuivre**, etc.

Elle me prend par la manche ? Mais elle me touche du bout du pied : Dans quelles tables de la loi figure l'obligation d'attribuer la propriété d'un objet à tout objet ?

Evidemment **le, la** et **les** se retrouvent aussi ailleurs :

Pronom personnel complément.

234. Le pronom personnel complément est le plus souvent une forme atone : *me, te, se, le, la, lui, nous, vous, les, leur* :

On me voit, on lui nuit.

et

235. *Le* s'emploie comme pronom neutre complément :

1° Pour représenter ou annoncer une idée, une proposition :

Tu te justifieras après, si tu le peux. (Corneille.)

Nous le jurons tous, tu vivras !

2° Dans certains gallicismes où il exprime une notion vague :

Vous le prenez bien haut. — Je vous le donne en cent, etc.

3° Facultativement dans les propositions comparatives après *autre, plus, moins, mieux, etc.* :

Il est autre que je ne croyais, que je ne le croyais. (Acad.)

Il ne semble pas acceptable de « traiter » comme deux ensembles **le, la, les** (« article ») et **le, la, les** (« pronoms ») ; il est évident qu'il s'agit d'une concession peu visible à la Grammaire Latine Etendue qui fixe des cadres que doivent remplir les grammaires « individuelles ». La spécificité d'une langue (de toute langue) et de regrouper des faits disjoints ailleurs : pour illustrer – de façon brève (et forcément grossière) notre propos, remarquons, par exemple : tout en gardant les cadres de la GLE, nous pouvons constater que le français – et l'allemand regroupent leurs « article », « relatif » et « interrogatif » de façon différente :

	article	relatif sujet	interrogatif
<i>allemand</i>	der, die, das	der, die, das	wer ?
<i>français</i>	le, la, les	qui	qui ?

Cet exemple « vaut » celui que donne Hjelmslev, dans *Prolégomènes à une théorie du langage*².

Derrière les paradigmes qui, dans les différentes langues sont formés par les désignations de couleurs, nous pouvons, par soustraction des différences, dégager un tel continuum amorphe : le spectre des couleurs dans lequel chaque langue établit arbitrairement ses frontières. Alors que cette zone de sens se forme dans l'ensemble à peu près de la même façon dans les principales langues de l'Europe moderne, il n'est pas difficile de trouver ailleurs des formations différentes. En gallois, 'vert' est en partie *gwyrd* et en partie *glas*, 'bleu' correspond à *glas*, 'gris' est soit *glas* soit *llwyd*, 'brun' correspond à *llwyd* ; ce qui veut dire que le domaine du spectre recouvert par le mot français *vert* est, en gallois, traversé par une ligne qui en rapporte une partie au domaine recouvert par le français *bleu*, et que la frontière que trace la langue française entre *vert* et *bleu* n'existe pas en gallois ; la frontière qui sépare *bleu* et *gris* lui fait également défaut, de même que celle qui oppose en français *gris* et *brun* ; en revanche, le domaine représenté en français par *gris* est, en gallois, coupé en deux, de telle façon que la moitié se rapporte à la zone du français *bleu*, et l'autre moitié à celle de *brun*. Un tableau schématique fait voir immédiatement la non-concordance des frontières :

<i>vert</i>	<i>gwyrd</i>
<i>bleu</i>	<i>glas</i>
<i>gris</i>	<i>llwyd</i>
<i>brun</i>	

² 1966, Copenhague, traduit du danois par Una Canger, Les éditions de minuit, 1971

Le latin et le grec aussi, sont, dans ce domaine, différents des principales langues européennes modernes. La gamme de 'clair' à 'foncé' qui, dans plusieurs langues, est divisée en trois régions : *blanc, gris, noir* est dans d'autres langues partagée en un nombre différent de régions, soit par la suppression de la région moyenne du *gris*, soit au contraire par une subdivision plus détaillée de cette zone.

Les paradigmes des morphèmes font apparaître une situation comparable. La zone du nombre est analysée de manières différentes, selon que les langues ne distinguent qu'un singulier et un pluriel, ou qu'elles y ajoutent un duel (comme le grec ancien et le lituanien), ou encore un paucalis, que ce soit seulement un triel (comme dans la plupart des langues mélanésiennes, en saŋir, langue indonésienne occidentale parlée dans les îles entre Mindanao et Célèbes, et dans certains dialectes du kulin, langue du sud de l'Australie) ou un quatrallis (comme dans la langue micronésienne des îles Gilbert). La zone temporelle est analysée différemment, d'un côté dans les langues qui (à l'exception de périphrases) n'ont qu'un prétérit et un présent (comme le danois) et où le présent recouvre donc aussi le domaine qui est celui du futur dans d'autres langues et d'un autre côté dans les langues qui établissent une frontière entre le présent et le futur ; la formation est encore différente dans les langues qui (comme le latin, le grec ancien et le français) distinguent plusieurs sortes de prétérit.

Cette absence de concordance à l'intérieur d'une même zone de sens se retrouve partout. Comparez aussi, par exemple, les correspondances suivantes entre le danois, l'allemand et le français :

	<i>Baum</i>	<i>arbre</i>
<i>træ</i>	<i>Holz</i>	<i>bois</i>
<i>skov</i>	<i>Wald</i>	<i>forêt</i>

Utiliser la linguistique comme critique de la grammaire est le premier pas d'une analyse de la réalité linguistique. Mais d'abord, tenter de comprendre !

Cette démarche n'est pas totalement originale, c'est, déjà, celle de Célestin Freinet :

• *Ainsi enseignée, la grammaire perd le caractère mystérieusement dogmatique qu'elle a aux yeux de bien des gens. Car, aujourd'hui, de la meilleure foi du monde, certaines personnes s'imaginent qu'il existe quelque part des savants et des écrivains qui détiennent une vérité absolue, une règle immanente qu'ils promulguent souverainement. Substituer à cette vaine imagination le sentiment exact des choses montre qu'en grammaire il n'existe point de dogme qu'on doive recevoir sans comprendre et accepter comme des vérités surnaturelles ou une nécessité.*

Il s'agit de savoir si l'obéissance raisonnée à un ordre dont on comprend la nécessité n'est pas supérieure moralement et pratiquement à la soumission imposée par force à une loi qu'on reçoit sans essayer même de la comprendre. •

3

Ce qui se passe ici ? Le français lie en une forme unique ce que d'autres langues – évidemment – peuvent dissocier ou dissocient.

l- en français est un {morphème} qui grammaticalise des lexèmes. CHIEN, OUVRIER, TABLE, MANG(er), prend(re) sont des lexèmes qui, pour former une phrase, utilisent des *grammaticaliseurs* : le plus élémentaire et, *peut-être (donc)*, le plus général.

chien mange # n'est pas un énoncé grammatical : # *le chien le mange* # est une phrase « finie », comme # *l'ouvrier prend la table* # ou # *l'ouvrier la prend* # : **l-** est le {*grammaticaliseur universel*} qui introduit le lexème dans la phrase en s'insérant spatialement en **avant-dernier** : peu importe que ce qui suit soit un « nom » ou un « verbe ».

Il n'est pas co-référent de ce qu'il devrait *rappeler* : cette tâche est dévolue à la *coda* que la tradition graphique lui a ... collée : – **e**, **-a** ou **-es** et s'étend sur tout un syntème par le biais d'un {morphème disjoint} - *colle syntaxique*, qu'aussi l'**accord** !

³ Célestin Freinet, Brochures d'Education Nouvelle Populaire, n°2, octobre 1937.